



République Française
VILLE DE MONTESSON
Yvelines

COMPTE-RENDU REUNION SUIVI DES ODEURS DU 25 MARS 2000

SD * CR

Etaient présents :

Société PLANIFF : Messieurs BLENCO et BLANCHARD
Monsieur GALET Maire-Adjoint à l'Urbanisme et l'Environnement
Société SEV : Monsieur TRINQUETTE et Monsieur WALME
Mesdames CHESNAIS, RIU, DE FRANCESCO, FAUCONNIER, BARBAN, BOITEL, FLICI,
Messieurs : LASSAGNE, OLLIN, HESRY, CARRARA, LE GAL, PRACA, BOUILLOU,
DILLENSEGER, GOSSE,

Excusés :

Mesdames : JUPPEAU, QUINTARD.
Messieurs LANOË, BACHELET.

SD * CR

Monsieur GALET ouvre la réunion, en rappelant les principes du questionnaire.
Monsieur BLANCHARD de la société SEV, remercie les participants qui ont bien retourné en mairie les imprimés, soit 20 personnes environ.

Monsieur BLANCO expose ensuite le résultat des analyses :

La station météo installée sur la plate-forme, permet d'avoir des relevés toutes les 15 mn.
Deux éléments sont importants : la vitesse du vent, et sa direction.
Les analyses ont été faites selon deux périmètres : pour les habitants demeurant dans un rayon inférieur à 1,2 km : zone 1, et pour ceux qui sont au-delà : zone 2

Les analyses ont été faites à partir de 8600 données (20 personnes, trois fois par jour, pendant 4 semaines), 28 fiches de production et 28 fiches de suivi, soit 1680 témoignages au total.

La première semaine, il y a eu un petit pic d'odeur, ressenti du fait de la faiblesse du vent et du gel, qui n'a pas permis au système de désodorisation de fonctionner.
Toutefois, il n'y a pas obligatoirement de corrélation entre les odeurs et la force du vent. Il se peut que lors de vents forts, les odeurs soient très faibles.

Lors de la troisième semaine, il y a eu un pic, mais très peu ressenti par les panélistes, car le vent était fort à ce moment là, et il pleuvait. Donc il y a eu un phénomène de dilution des odeurs, et une présence extérieure moins importante, de la part des gens.

Sur ce premier mois, les résultats sont satisfaisants et cohérents, mais il faut attendre les prochaines semaines pour avoir des résultats plus concluants : augmentation des températures, changements des vents, apport de tonnes...

Pendant toute cette période, la société a connu la même activité, et ce, chaque jour, sauf le dimanche (société fermée).

Monsieur CARRARA, demande à quel moment se fait le retournement du compost ?
Monsieur WALME répond que depuis le 15 décembre, il n'y a plus de retournement en période de fermentation.

Sur question d'un participant, monsieur BLANCO intervient ensuite pour expliquer le système existant pour capter les odeurs. Il s'agit de micro-gouttelettes, qui forme un brouillard artificiel, qui capte les molécules d'odeurs et les font tomber. Ce système d'abattement des poussières et des odeurs a déjà été testé avec succès sur de nombreux sites.

Actuellement ce système ne fonctionne pas lorsque les vents sont inférieurs à 5 km/h et en période de gel (pas possibilité de mettre un produit antigel dans les circuits). Cette limite de 5 km/h sera vraisemblablement abaissée pour se déclencher à des vitesses plus faibles.

Madame CHESNAY s'interroge sur les épandages qui ont eu lieu, avec un produit assez grossier.

Une réunion doit avoir se dérouler le 26 mars, à la mairie de Sartrouville concernant ces épandages et l'arrêté pris par la commune, interdisant ces derniers.

En effet, cet arrêté semble aller à l'encontre du Règlement Sanitaire Départemental, qui autorise les épandages, sous certaines conditions.

D'autre part, un cahier des charges va être mis en place, prévoyant notamment l'enfouissement du produit livré sous quelques jours (à définir). Les futurs clients de la société SEV devront s'y conformer. La société SEV envisagerait d'investir dans un épandeur afin de procéder à l'épandage du produit commandé, pour éviter des soucis similaires à ceux rencontrés en décembre 2001.

Il faut aussi savoir que les terrains maraîchers de la commune sont très pauvres en matières organiques (3.7%). Or, une bonne terre maraîchère devrait contenir entre 12 et 25% de matières organiques.

De son côté, la Chambre d'agriculture suit ce genre d'affaire et procède régulièrement à des contrôles.



La secrétaire de séance

N. BOITEL



Le Maire Adjoint à l'Urbanisme

M. GALET

Fin de la réunion à 22h 35

Les prochains tableaux devront être remis les 8 et 9 mars
La prochaine réunion est fixée le 22 avril 2002 à 21h.